



Décisions des 9 organisations de retraité·e·s réunies vendredi 19 janvier 2024

La réunion s'est tenue le vendredi 19 janvier 2024, de 10 h à 12 h dans les locaux de FO. Toutes les organisations étaient présentes, hormis LSR.

Journée d'action des retraité·es : la CGT propose le mardi 26 mars, date qui convient à tout le monde et qui est adoptée.

Pour Paris, il faudra réfléchir au parcours de la manifestation et à son objectif : Attal ne nous recevra pas et le lieu n'est pas enthousiasmant, Bercy peut accepter une rencontre et permettre d'en rendre compte ensuite, ...

Conférence de presse : elle se tiendra lundi 5 février à partir de 10 h 45 dans les locaux de la CGT.

La CGT prépare un projet de texte qui reprendra nos revendications et invitera la presse à venir assister à notre conférence de presse. C'est la CGT qui rédigera le projet et assurera ensuite l'envoi. Au soir de la déclaration de politique générale d'Attal le 30 janvier, nous nous contacterons pour voir comment nous analysons son discours.

Lettre au premier ministre et lettre aux groupes parlementaires : les remarques signalées avant et pendant la réunion sont intégrées. Les deux lettres sont adoptées et seront envoyées par FO (Didier Hotte) après dernière relecture.

A noter que la députée Danièle Obono (Paris, 18^e arrondissement) nous invite à son compte-rendu de mandat le 25 janvier à 19 h au cours de laquelle elle évoquera sa proposition de loi qui oblige l'État à un accueil physique dans les services publics. Nous pourrions insister auprès des sénateurs pour qu'elle soit adoptée aussi au Sénat.

Les mensonges de Macron : le projet envoyé par Solidaires convient. Il représente un outil que chaque équipe utilisera à sa façon.

Haut Conseil de l'Âge : la FSU a envoyé un projet d'expression contre la loi immigration et ses conséquences aux membres du G9 qui y siègent et aux responsables des organisations. Le Président du HCA a annoncé qu'était proposé un travail transversal des 3 conseils du HCFEA (enfance, famille et âge) sur les conséquences de la loi immigration sur l'accès aux prestations et services des familles étrangères. Dans le champ du grand âge, est concernée l'APA. « *L'objectif est de publier une note d'analyse commune aux trois Conseils au cours du premier semestre 2024* ».

Nous sommes bien conscients qu'une partie des responsables de la haute fonction publique, dont le HCFEA, tiennent au respect des droits. Le président du Haut conseil de l'âge a sollicité une intervention de notre part lors de son introduction du plénier du HCFEA lors de son introduction du plénier du HCFEA.

8 mars : cette journée pour l'égalité des femmes et des hommes mérite plus que notre habituelle expression (qu'il faut faire) dans cette période de menaces de remise en cause de la réversion et de régressions du départ à la retraite imposées par la loi. Il est décidé d'organiser un colloque à Paris.

La FSU propose un texte pour le 8 mars, comme les années précédentes et chaque organisation cherche un·e intervenant·e spécialiste de la réversion qui pourrait participer à un colloque sur Paris dans la semaine du 8 mars. C'est la FSU (Marylène Cahouet) qui centralise les propositions de « spécialiste » pouvant venir animer notre colloque.

Anniversaire du G9 : il est décidé le principe d'un colloque sur « les 10 ans du G9, un exemple d'unité d'action » avec un sociologue qui pourrait intéresser les participant·es. Jean-Marie Pernot, qui travaille sur le syndicalisme, est évoqué, la FSU le contacte et lui propose la date de jeudi 23 mai. Le colloque se tiendra sur Paris. Il faudra chercher une salle. Il s'agira d'une réunion ouverte aux militantes et militants.

Communiqué FO-FSU : FO et FSU ont envoyé un projet de communiqué sur leur attachement à la paix face au développement des conflits et des guerres, sur la nécessité de retrouver une primauté de la démocratie dans notre pays, d'arrêter la criminalisation de l'action syndicale et d'affirmer les revendications des retraité·es. La CFTC et la CFE-CGC expriment leurs réticences à une expression jugée trop politique, les 6 autres organisations valident le communiqué et son envoi. La question sera posée à LSR pour connaître sa position.

Rencontre avec Delphis, une association de bailleurs sociaux : elle s'occupe du logement social, programme des constructions dans les territoires, ... Nous acceptons cette rencontre, dans un contexte où la loi vient de changer les règles, de faire entrer dans la légalité le logement clandestin et les marchands de sommeil.

La CFTC et la CFE-CGC nous représenteront lors de cette rencontre.

Prochaine réunion : lundi 5 février 2024 à 14 h dans les locaux de la CGT (après la conférence de presse).